

Communiqué de presse de Claudy Lebreton

Président du Département des Côtes d'Armor

Présentation du pacte d'avenir pour la Bretagne

Claudy Lebreton salue des engagements forts et appelle à poursuivre une dynamique positive

Comme il s'y était engagé le 16 octobre dernier, Jean Marc Ayrault a présenté hier matin, lors du conseil des ministres, le pacte d'avenir pour Bretagne. Je tiens à saluer les engagements qui ont été pris. Ils doivent beaucoup à notre Premier Ministre qui a su créer les conditions d'un dialogue apaisé en suspendant notamment le dispositif écotaxe. Ils doivent surtout beaucoup à la mobilisation des Bretons.

Ce pacte est une réponse sans appel aux sceptiques et à ceux qui n'ont voulu que la seule logique de contestation. Je salue toutes les forces vives de Bretagne qui ont, par delà leurs divergences et leurs seuls intérêts, élaboré cette feuille de route commune pour le développement de notre région.

Le Pacte d'avenir de la Bretagne se veut une réponse concrète et immédiate à la situation d'urgence qui touche durement les salariés touchés par les plans sociaux, en particulier dans le secteur de l'agroalimentaire.

Le pacte d'avenir de la Bretagne se veut aussi, et surtout, le début d'une démarche positive devant nous permettre collectivement, autour de cinq axes stratégiques majeurs, de retrouver pleinement confiance en nos potentialités.

Libérer les dynamiques, encourager les initiatives, promouvoir le dialogue social, assurer un développement économique durable qui profite à tous les bretons et à tous les territoires, ruraux en particulier. Tels sont quelques uns des principes inscrits dans ce pacte pour lesquels j'ai été particulièrement vigilant au moment de son élaboration.

Le pacte d'avenir pour la Bretagne présenté aujourd'hui n'est cependant pas une fin en soi. Il n'est que le début d'une démarche à laquelle je participerai activement. Je veillerai notamment à ce que les engagements financiers et les décisions qui seront actés dans les prochaines semaines traduisent et respectent l'ambition et les valeurs inscrites dans ce Pacte.

Ce pacte d'avenir est une feuille de route, conjointe et partagée. Il revient maintenant à tous les acteurs : l'Etat, les collectivités locales, entreprises de la faire vivre et de la décliner concrètement. Le Conseil général des Côtes d'Armor y prendra toute sa part.

Contact presse

Stéphanie Prémel

Tél. 02 96 62 63 28

Courriel. premelstephanie@cg22.fr

Retrouvez communiqués et dossiers de presse sur cotesdarmor.fr